

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Les Petits Passereaux Inc		Date d'inspection Le 17 février 2026
Nom de l'établissement Garderie Les Petits Passereaux Inc		Numéro de permis 2019616
Adresse 5067 160 Route Pont-Landry NB E1X 2V5		Numéro de téléphone (506) 394-3601
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sylvie Richardson	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : i) la planification des menus et toute substitution.	24(1)(i)	20 févr. 2026	
Commentaires: Pas de planification menus collation, discussion avec l'administratrice afin que ce soit compété le plus rapidement possible			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	20 févr. 2026	
Commentaires: Discussion avec l'administratrice afin de confirmer que cette lacune soit rapidement prise en charge afin d'assurer la sécurité des enfants ainsi que celle des éducatrices.			

Commentaires généraux
La visite de l'établissement a été effectuée en avant-midi dans le cadre d'une inspection de surveillance. Lors de la visite, le ratio réglementaire était respecté.
Tous les dossiers et documents administratifs exigés sont maintenus sur les lieux de l'établissement. Discussion avec l'administratrice afin de corriger la sécurité de la porte extérieure du parc aussi nous avons eu la discussion afin de tenir un menu pour les collations.
Un registre des incidents mineurs est tenu à jour. Les parents sont informés des incidents et signent le registre pour confirmer la communication.
Les activités quotidiennes sont planifiées et très peu documentées, je me suis assuré d'avoir une discussion avec les éducatrices afin de mieux répondre aux besoins et aux intérêts de chaque enfant. Nous avons eu la discussion :
<ul style="list-style-type: none"> -□ Du temps et de l'espace consacrés aux jeux d'exploration et de découverte, choisis par l'enfant. -□ Des occasions d'activités physiques à l'intérieur et à l'extérieur. -□ Des expériences de groupe et individuelles favorisant la créativité, la littératie, l'expression des intérêts, l'exploration des arts et des sciences.
À mon arrivée, les enfants terminent un déjeuner avec les parents, j'ai aussi pu observer la salle de bain et changement de couche pour par la suite partir jouer à l'extérieur.
Finalement, j'ai observé le dîner qui est servi par l'école qui est des pâtes Alfredo et muffin, pour les enfants qui préfère il y a aussi des enfants qui mangent avec leur boite à diner.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 17 février 2026

Date

original signé par
Cathy Noël

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"